

## **Déclaration de Bouchout pour le libre accès aux connaissances sur la biodiversité**

Notre monde naturel est source d'aliments, d'eau, de ressources, de protection et de plaisirs pour notre société. La richesse et la complexité de la nature, ainsi que l'accélération des découvertes rendue possible par les technologies génomiques et numériques, nous mettent au défi de trouver de nouvelles manières de profiter de ce monde naturel et d'en être de meilleurs protecteurs. Les outils de gestion des informations numériques peuvent rassembler la multitude d'informations actuellement dispersées dans une myriade de documents, d'institutions et de lieux différents. Grâce à ces outils, nous pourrions bénéficier rapidement des découvertes et permettre l'accès à notre patrimoine constitué de plus de 270 années d'observations biologiques.

Une gestion intelligente des informations fournit des outils permettant de lier notre compréhension de la biodiversité (i) à la recherche médicale en quête de nouvelles solutions aux problèmes de santé, (ii) au suivi des évolutions qui affectent les activités agricoles et la sécurité alimentaire, (iii) à la modélisation de la vie sur Terre. Elle ouvre ainsi la voie à de nouvelles découvertes. Pour exploiter ces opportunités, les informations doivent être facilement récupérables, disponibles et librement accessibles.

Les signataires s'engagent à promouvoir un libre accès aux données et aux informations sur la biodiversité par les utilisateurs et les systèmes informatiques. Ils s'engagent également à aboutir à une infrastructure de connaissances large et partagée, afin de permettre à notre société de réagir plus efficacement aux défis présents et futurs.

La Gestion Collaborative du Libre Accès aux Connaissances sur la Biodiversité (OBKMS) pourrait réunir les résultats de nombreux projets indépendants sur la biodiversité, tout en leur permettant de conserver leur identité et leurs missions. Le réseau virtuel d'informations en résultant facilitera l'émergence de nouveaux services pour ceux qui exploitent les données de la vie sur Terre. La connaissance, l'accès, la conservation et la gestion des informations seront améliorés par un réseau d'infrastructures partagé et continu. En permettant le suivi des liens entre les bases de données et les citations, tous ceux qui créent, structurent ou mobilisent des données seront intégralement reconnus pour leurs contributions.

La Gestion Collaborative du Libre Accès aux Connaissances sur la Biodiversité (OBKMS) améliorera la disponibilité des informations, renforcera le rôle et la pertinence de ses participants, accroîtra leur impact et réduira les coûts. En tant que société, nous comprendrons et nous gérerons mieux notre monde naturel, nous ouvrirons la voie à de nouveaux types de découvertes, nous tirerons des avantages plus importants pour les projets biomédicaux et agricoles, et nous renforcerons la sécurité alimentaire.

En tant que signataires, nous encourageons une approche globale de la Gestion Collaborative du Libre Accès aux Connaissances sur la Biodiversité, basée sur les principes fondamentaux suivants :

- Utilisation libre et ouverte des ressources numériques sur la biodiversité et des services d'accès associés ;
- Licences ou clauses de renonciation qui accordent ou permettent à tous les utilisateurs un droit libre, irrévocable et international de copier, utiliser, diffuser, transmettre et rendre public le travail effectué, ainsi que d'exploiter le travail réalisé et de faire des travaux dérivés, sous réserve d'une attribution conforme aux pratiques communautaires, tout en reconnaissant que les fournisseurs pourront développer des produits commerciaux avec des licences plus restrictives.
- Elaboration de politiques qui favoriseront un accès libre et ouvert aux données sur la biodiversité ;
- Suivi de l'utilisation des identifiants dans les liens et les citations pour garantir que les sources et les fournisseurs de données se voient attribuer la reconnaissance de leurs contributions ;
- Mise en place d'infrastructure, normes et protocoles communs pour améliorer l'accès aux données ouvertes et leur utilisation ;
- Registres de contenus et de services pour permettre la découverte, l'accès et l'utilisation des données en libre accès ;
- Identifiants permanents pour les objets de données et les objets physiques tels que les spécimens, les images et les traitements taxonomiques avec des mécanismes standard pour diriger les utilisateurs directement vers les contenus et les données ;
- Liaison des données utilisant des vocabulaires communs, à la fois au sein et au-delà de la biodiversité, qui permettent la participation à une infrastructure en nuage des Données Liées en Libre Accès ;
- Dialogue pour préciser le concept, les priorités et les exigences techniques de la Gestion en Libre Accès des Connaissances sur la Biodiversité ;
- Gestion durable et en Libre Accès des Connaissances sur la Biodiversité attentive aux aspects scientifiques, sociologiques, juridiques et financiers.

Les institutions et les personnes impliquées dans la biodiversité et partageant la vision exprimée dans la Déclaration de Bouchout sont chaleureusement invitées à signer cette Déclaration.

Si vous avez l'intention de signer la Déclaration ou si vous avez des questions, veuillez envoyer un email à [bouchout@plazi.org](mailto:bouchout@plazi.org).